



# **Projet d'Appui aux Rapatriés de la République Dominicaine vivant à Anse à Pitres.**

Rapport de Visite de Terrain

Février 2016

## Contexte.-

Haïti et la République Dominicaine sont deux pays de la Caraïbe qui se partagent une même île. Haïti avec une superficie de 27,500 km<sup>2</sup> occupe le tiers de l'île, tandis que la République Dominicaine, d'une superficie de 48,000 km<sup>2</sup> occupe les deux tiers. Le partage de cette île, qui s'appelait avant l'arrivée de Christophe Colomb Haïti/Kiskeya ou Bohio, a été réalisé en 1697, à partir d'un traité entre l'Espagne et la France, ces deux métropoles qui avaient en ce temps-là colonisé l'île.

Les deux pays ont aujourd'hui la même population : autour de 10 millions et demi d'habitants de chaque côté. Les deux sont affectés par une forte émigration : chacun a autour de 2 millions de ressortissants à l'extérieur, la majorité d'entre eux se trouve aux Etats-Unis. Sur le plan économique, il faut noter un déséquilibre important : le PIB per capita en République Dominicaine, s'élève à 2,130 dollars américains et en Haïti à 350 dollars. Au cours des 10 dernières années, la République dominicaine a affiché un taux de croissance moyen de 9% l'an, tandis qu'Haïti a accusé pour la même période des taux de croissance négative, excepté pour l'année 2006 où le taux de croissance a atteint 2,5%.

Au cours des vingt (20) dernières années, les échanges de toutes sortes entre les deux pays n'ont cessé d'augmenter. Haïti représente aujourd'hui le 2<sup>ème</sup> partenaire commercial de la République Dominicaine qui y exporte chaque année pour environ 1.14 milliards de dollars selon des chiffres avancés par des experts dominicains. Le tourisme et l'agriculture sont les deux principales sources de revenus de ce pays et la main d'œuvre agricole, à 90%, est assurée par des Haïtiens. Entre 500,000 et 800 000 immigrants haïtiens vivent actuellement en République Dominicaine.

La migration haïtienne en République Dominicaine date du début du 20<sup>ème</sup> siècle quand ce pays a commencé à investir dans la production sucrière. A partir de 1915 et 1916, quand les Américains ont occupé simultanément les deux pays, la production sucrière s'est intensifiée. Les occupants américains ont décidé d'installer la majorité des usines en République Dominicaine qui offrait de meilleures conditions pour le développement d'une telle industrie et ont fait venir la main d'œuvre d'Haïti, confrontée à ce moment à une révolte paysanne. Depuis lors, avec l'accord tacite des autorités des deux pays, chaque année ce sont des milliers de travailleurs haïtiens, en majorité des hommes, qui traversent la frontière pour aller couper la canne.

Malgré un massacre perpétré en 1937 sous les ordres du dictateur d'alors, Rafael Trujillo, massacre qui a coûté la vie à plus de 10,000 haïtiens, cette migration n'a pas cessé car la production sucrière l'oblige.

Entre 1950 et 1986, les gouvernements haïtiens et dominicains ont signé régulièrement des accords d'embauche de travailleurs. Sur la base de ces accords, chaque année plus de 20,000 coupeurs de canne ont été recrutés. Pour fournir cette main d'œuvre, les dirigeants haïtiens recevaient de leur côté, des millions de dollars. Les conditions dans lesquelles ces embauches ont été faites et le traitement accordé aux travailleurs de la canne ont fait l'objet de plusieurs dénonciations de la part d'organisations internationales de droits humains. L'Organisation Internationale du Travail(OIT) le considérait déjà dans les années 80 comme une forme d'esclavage moderne.

En 1986, à la chute du régime des Duvalier qui avaient gouverné Haïti pendant environ 30 années, les contrats d'embauche n'ont pas pu être renouvelés. Cependant, les recrutements ne se sont pas pour autant arrêtés. Le mouvement s'est plutôt libéralisé. A défaut d'accord officiel entre les deux Etats, les usines

sucrières ont commencé à utiliser des intermédiaires privés à qui ils paient de fortes sommes d'argent pour aller parcourir les montagnes d'Haïti à la recherche de coupeurs de canne.

Entretemps, l'économie dominicaine s'est diversifiée. Le sucre n'est plus la principale source de revenu de ce pays, mais continue à attirer une main d'œuvre importante. De grandes plantations de fruits, de tomates, de riz et de café, font appel à la main d'œuvre haïtienne. Il y a aussi le tourisme qui est passé au premier plan dans l'économie dominicaine. Les grandes constructions occasionnées par le développement de ce secteur, réclament aussi la présence de nombreux ouvriers. Les Haïtiens sont exploités, car ils ont besoin d'emploi, leur pays souffrant d'un taux de chômage très élevé et d'une crise politique sans fin. Tout un réseau de trafiquants s'est mis en place entre les deux pays pour exploiter une main d'œuvre abondante, en quête de mieux être.

Malgré le fait que pendant plus de trois quarts de siècle, les dirigeants des deux pays ont encouragé et même favorisé le déplacement de travailleurs d'un pays vers un autre, rien n'a jamais été fait pour régulariser leur situation et leur permettre ainsi de s'intégrer dans la société et d'y évoluer en toute liberté et dignité.

### **Evènement amenant à la réalisation du Projet**

La République Dominicaine, dans le but d'offrir une sorte de carte de résidence aux personnes vivant en situation irrégulière, a conçu un plan dénommé plan national de régularisation des étrangers (PNRE). Ce plan contenait deux grandes phases la phase d'implémentation qui avait démarré le 1er décembre 2013 et qui a pris fin le 31 mai 2014 et le processus d'inscriptions entamé le 2 juin 2014 et terminé le 16 juin 2015. Malgré les dévouements des ressortissants-es haïtiens à se faire enregistrer, ces derniers se sont heurtés à un véritable obstacle : celui des documents exigés par les autorités dominicaines. Face à cette situation, le Groupe d'Appui aux Rapatriés et Réfugiés (GARR) a appelé les autorités haïtiennes à agir en toute urgence pour permettre aux migrants-es haïtiens de sortir de l'impasse.

Selon des informations parues dans les journaux en ligne dominicains, l'un des problèmes auxquels faisaient face les autorités dominicaines dans le cadre du processus de régularisation des étrangers venait des ressortissants haïtiens. Ces migrants-es n'étaient pas en mesure de compléter leur inscription au PNRE en raison d'un manque de documents.

A noter qu'un lot de trois documents dont acte de naissance, carte d'identité et passeport a été exigé par les autorités dominicaines dans le cadre du plan de régularisation.

Les institutions haïtiennes travaillant dans l'appui aux rapatriés ont fait montre de leur inquiétude face à l'aboutissement de ce processus qui pourrait ne pas être favorable à la majorité d'immigrants-es haïtiens en situation d'irrégularité en République Dominicaine.

A la fermeture du Plan plusieurs milliers de migrantes et migrants haïtiens sont rapatriés de force de la République Dominicaine vers divers points frontaliers du pays en marge de l'article 38 du Décret 327-13 du PNRE qui interdit les rapatriements au cours de la mise en œuvre du Plan.

La principale astuce dominicaine dans cette affaire est de faire croire que les ressortissants haïtiens, qui fuient volontairement la République Dominicaine, sont des personnes qui y vivaient en situation irrégulière et qui n'ont pas été inscrits au Plan national de régularisation des étrangers.

Mais les témoignages des concernés démontrent clairement le caractère forcé de ces retours. Selon le GARR (Groupement d'Appui aux Réfugiés et aux Rapatriés) plus de 15, 329 personnes ont été rapatriés de juin 2015 à date à partir des postes officiels et des points non-officiels. Certains, arrivés à la frontière avec les mains vides, dépossédés de leurs biens, rejoignent leurs parents laissés en Haïti ; d'autres, suite aux messages des autorités haïtiennes appelant à la solidarité nationale pour accueillir les rapatriés haïtiens, sont reçus au niveau de quelques familles vivant dans les zones frontalière et un dernier groupe d'environ 700 rapatriés ont installé leur demeure à Anses à Pitres dans des tentes, des taudis rafistolés de bouts de tôle, de planches, de bâches et de carton.

Ainsi, dans le but d'avoir une meilleure connaissance des lieux et de la situation actuelle des rapatriés vivant à Anse à Pitre, une équipe composée des cadres de MISSEH et de World Concern s'est rendu du 25 au 26 février 2016 à Anse à Pitre pour une visite de Terrain.

## **Visite de Terrain**

### **Participants:**

Pour World Concern: Ing Agr Blaise Kimcy, Directeur

Pour la MISSEH : Rose Ketlyne Eliscar Ethéart, Responsable Genre  
Claude Valmont Pierre, Coord, de Programme

### **Jour 1 : Jeudi 25 Février 2016**

Départ du bureau de la World Concern : 10 :30 AM

Arrivée à Anse à Pitre vers les 3 :30 PM, l'équipe fait un premier arrêt à Pak kado 1, le premier camp rencontré sur la route en venant de Port-au-Prince.

A Pak kado 1, le décor est fait de petites tentes placées dans tous les sens. Elles sont construites de plusieurs sortes de matériaux tels que morceaux de cartons froissés et sales, de toiles méconnaissables, de plastics ou de tapis rassemblés négligemment et placés sur le sol garnis d'une poussière accablante qui se soulève dangereusement au visage des nombreux enfants en fait des occupants du camp, à chaque fois que le vent souffle même faiblement, ce qui laisse bien sûr à désirer. Selon le témoignage recueilli d'un rapatrié vivant dans ce camp, la situation de Pak kado 1 est quelque peu améliorée en ce qui attrait à l'approvisionnement en eau et l'installation de toilette, par rapport à ce qu'elle a été des semaines avant. Cependant, les gens sont livrés à eux même et arrivent difficilement à se nourrir. Ils s'attendent à recevoir 20,000gdes d'OIM pour payer l'affermage d'une maison pour 12 mois. La plupart d'entre eux selon ce même témoignage aurait déjà identifié un espace dans les zones de Thiotte, Belle-anse, Marouge, Marigot, Jacmel, Baie d'orange, conformément à la recommandation de cette organisation, qu'ils pourraient affermer. Il faut noter que cette information fait grimper le prix des loyers dans ces zones, selon les déportés.

## **Second arrêt : Pak kado 2**

Bien qu'il occupe une plus grande espace, le décor à Pak kado 2 est pratiquement le même pour Pak kado 1. Le nombre de personnes abritant ce camp est passé de 879 familles au départ à environ 572 familles aujourd'hui. Les enfants y sont nombreux et se promènent dans la poussière qui s'élève au-dessus d'eux. On peut y remarquer plusieurs femmes qui allaitent des enfants et bien d'autres qui sont enceintes.

Selon les témoignages recueillis, la plupart des hommes se voient contraints de traverser la frontière tôt dans la matinée pour offrir leur service et trouver de quoi subvenir aux besoins de leur familles, n'ayant trouvé aucun recours valable jusqu'à date en Haïti après environ 8 à 9 mois. Ils y gagnent environ 200 pesos pour la journée de travail. Certains passent la semaine la bas et rentrent pendant le week-end. On peut noter le support incontestable qu'apporte le prêtre de la zone à ces rapatriés bien qu'insuffisant. On a aussi noté la présence de sœurs catholiques venues de Cuba et République Dominicaine, qui les accompagnent aussi. Les besoins ne sont pas différents dans ce camp : nourriture, eau, soins....

Par rapport au projet d'OIM de donner 20,000 gdes aux déportés, A Pak kado2 on trouve deux courants d'idées :

- a) Certaines personnes se plaignent contre le projet de recevoir les 20,000gdes qu'ils estiment être trop peu par rapport aux nombreuses exigences dont ils font face après avoir perdu tout ce qu'ils avaient.
- b) Certaines personnes sont enchantées à l'idée de recevoir ces 20,000gdes. Selon eux, cette somme leur permettra de rentrer dans leur zone natale et tenter un nouveau départ.

Selon les informations recueillies, si le nombre de familles à Pak kado a diminué, c'est parce que certains ont laissé ces deux camps, Pak kado 1 et 2 vers des zones avoisinantes. Certaines de ces familles forment de petites communautés à Thiotte particulièrement à Ka Oyé et Ka marchand d'autres sont accueillis par des familles d'accueil et d'autres par leur propre familles.

## **Jour 2 : 26 février 2015**

La deuxième journée a débuté par une rencontre avec Jimmy, un jeune leader communautaire qui nous a permis de mieux comprendre la réalité des camps et qui nous a accompagnés dans la visite des rapatriés vivant à Tête à l'eau.

### **Camp situé à Tête à l'eau**

Tête à l'eau est située dans les limites des deux républiques et assez reculée. Selon les informations, les habitants de ce camp sont parmi les premiers rapatriés arrivés en Haïti il y a de cela 9 mois. Ils sont environ 125 familles.

A tête à l'eau on trouve des maisons construites avec du bois, des maisons de fortune et non des tentes. La plupart de ces maisons se situent dans un espace jugé vulnérable étant à haut risque d'inondation.

Ces rapatriés ont pour la plupart des jardins. On pourrait dire qu'ils tentent de fonder une communauté et de se stabiliser dans la zone. Les enfants sont nombreux, et ne vont pas à l'école. Ce camp est quelque peu inaccessible et est isolé ce qui augmente les besoins.

Les toilettes dans ce camp sont loin d'être appropriées et suffisantes. Les gens ne parviennent pas non seulement à se procurer de la nourriture facilement, faute d'argent d'une part et de disponibilité dans la

zone d'autre part, mais non plus des éléments tels : brosse à dent, pâte dentifrice, savon, fable...( les produits d'hygiène)



Les gens de Tête à l'eau affirment ne pas être intéressés par le fait de trouver 20,000gdes pour affermer une maison. Selon eux c'est inapproprié à leur situation. Ce qu'ils demandent c'est la possibilité de s'établir là où ils seront dignement installés et de pouvoir travailler pour se procurer de quoi survivre.

## Conclusion

La visite nous a permis de comprendre la réalité de terrain afin de pouvoir définir de meilleures stratégies pour apporter un soulagement dans la détresse et la souffrance des rapatriés. Il nous a aussi permis de voir qu'il est urgent de mettre en place des activités visant à :

- 1) Renforcer la capacité des rapatriés à faire face aux multiples problèmes inhérents à leur déplacement forcé, leur déracinement, leurs pertes significatives et l'incertitude quant au futur dans un contexte de pénurie plus ou moins totale.
- 2) Renforcer le moyen d'existence des rapatriés à court et à long terme.